 <b>HAINAUT FORMATION</b> <small>Province de Hainaut</small> <small>ACADÉMIE DE POLICE</small>	<b>Appel à candidature CO</b>		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 02-2025	Page 1/3

# Description de l'offre : Chargé de cours – Formation continuée – Législations liées à l'aménagement du territoire

---

## Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, pour dispenser la formation continuée « Législations liées à l'aménagement du territoire » d'une durée de 4h à tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog) et des Administrations communales amené à effectuer des missions en la matière

## Grade minimum requis pour la fonction :


- Inspecteur principal de police **ou** CaLog niveau B
- **ou** niveau B dans la fonction publique locale ou provinciale

## Conditions requises pour la fonction

- Etre responsable ou membre d'un service de gestion de l'espace public
- **Ou** être conseiller en mobilité
- Avoir une très bonne connaissance et de l'expérience en la matière...

## Plus-value/atout :

- Etre titulaire du brevet formation fonctionnelle « mentor opérationnel » (EDA 4248)
- Etre titulaire du brevet formation continuée « Didactique de base pour chargés de cours » (EDA 1440)
- Disposer d'une expérience professionnelle dans ce domaine et dans le domaine pédagogique

	<b>Appel à candidature CO</b>		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 02-2025	Page 2/3

## Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances en matière d'aménagement du territoire

### Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'HFAP
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

### Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

### Gestion du temps


- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

### Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

## Compétences techniques

- **Avoir une maîtrise théorique**
  - De la législation en la matière
  - Des divers types de dispositifs en matière d'aménagement du territoire
  - Des divers types de zones et leur signalisation propre
  - Des irrégularités à corriger par le gestionnaire de voirie et des différents types d'infractions qui en découlent
  - De la fonction du conseil de la police en la matière
- **Avoir une maîtrise pratique :**
  - De la mise en œuvre et du contrôle des dispositifs en la matière
  - De la rédaction d'un avis de police en la matière

	<b>Appel à candidature CO</b>		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 02-2025	Page 3/3

- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Suivre les modules d'initiation à l'utilisation de la (des) plateforme(s) HFAP
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation pour l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance
- Transmettre des consignes simples et complexes

**(Pré)Sélection :** La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (HFAP ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

**Lieu de travail :** Jurbise / Ghlin (déplacements possibles)

**Régime de travail :** fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation ou durant les heures de service F/L022 (personnel police)

### Dépôt des candidatures

**Mode :** uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

**Ouverture de l'offre :** 19/02/2025

**Date limite :** 19/03/2025